



## PRÉOCCUPANTE précarité étudiante

On peut l'affirmer sans attendre la fin de son mandat : la présidence Macron sera celle d'un accroissement explosif des inégalités. Si la pauvreté s'est fortement accrue depuis 2018, les très grosses fortunes ont elles aussi augmenté jusqu'à des niveaux qui dépassent l'entendement. Si le mouvement est certes mondial (la fortune de Jeff Bezos, par exemple, propriétaire d'Amazon, s'élève désormais à plus de 200 milliards d'euros), en France, le ton était donné dès le début du quinquennat avec la suppression de l'ISF.

Pour ce qui concerne les étudiants, avec la crise sanitaire et la marée de précarité qui l'accompagne déjà – et qui s'annonce plus grave encore –, leur situation devient particulièrement préoccupante et les multiples précarités qui sont les leurs deviennent catastrophiques. Parmi eux également, les inégalités sont fortes et si certains s'en sortent aisément, riches d'équipements informatiques ou de logements adaptés, ils sont à présent de plus en plus nombreux à être brutalement confrontés à une précarité informatique, alimentaire ou encore psychologique.

Ce dossier a pour ambition, à la fois, d'analyser, de décrire et de chiffrer cette précarité étudiante qui éclate désormais au grand jour. Il montre que la crise sanitaire n'a fait que révéler et aggraver des inégalités relevant du fonctionnement même d'un enseignement supérieur sous-doté. Il met en évidence l'urgence de la réaction nécessaire face aux souffrances et à la pauvreté de nombreux étudiants – entre 20 et 25 % ! Et l'on a beau se dire que leur situation est peut-être transitoire, elle n'en est pas moins à la fois indigne et source d'échec à l'université. Même au plus haut niveau, alors qu'ils représentent 25 % des effectifs de l'ESR, le nombre de doctorants ne cesse de diminuer. On comprend ce déclin lorsque l'on constate par exemple le non-financement de deux tiers des thèses en lettres et sciences humaines et sociales.

**C'est peu dire que la situation est préoccupante et qu'il y a urgence. ■**

---

Dossier coordonné par **MICHEL MARIC** et **ANNE ROGER**

---

# Toutes et tous précaires ?

## Les étudiant·es face à la crise sanitaire

La crise sanitaire n'a pas seulement rendu la précarité étudiante plus visible, notamment dans les médias, elle semble aussi l'avoir aggravée. Plus exactement, elle a aggravé les inégalités entre étudiant·es, faisant davantage voler en éclats l'image d'une « condition étudiante » homogène. Nous avons demandé son analyse à Vanessa Pinto<sup>1</sup>, qui met en évidence ces inégalités entre étudiant·es et l'enjeu de la paupérisation structurelle des universités.

**Avant même la crise sanitaire, le temps des études se caractérisait par une distance à la nécessité matérielle très différente selon les milieux sociaux.**

1. Vanessa Pinto est notamment l'auteurice d'*À l'école du salariat. Les étudiants et leurs « petits boulots »*, PUF, « le Lien social », Paris, 2014.  
2. Ce type d'indicateurs est privilégié par l'OVE pour mesurer la précarité étudiante, impossible à saisir au moyen des indicateurs usuels comme le seuil de pauvreté monétaire, du fait des spécificités des ressources et des dépenses des étudiant·es.  
3. [www.ove-national.education.fr/enquete/enquete-conditions-de-vie](http://www.ove-national.education.fr/enquete/enquete-conditions-de-vie).  
4. [www.ove-national.education.fr/enquete/lavie-detudiant-confine](http://www.ove-national.education.fr/enquete/lavie-detudiant-confine).  
5. Malheureusement, les résultats de l'enquête « La vie d'étudiant confiné » de l'OVE n'intègrent pas la variable, pourtant essentielle, de l'origine sociale, qui ne peut dès lors être saisie qu'à travers d'autres variables, comme la filière d'études.  
6. De même, alors que 21 % des étudiant·es français·es estiment que leur alimentation a été moins ou beaucoup moins satisfaisante durant le confinement et que 37 % d'entre eux l'ont trouvée au contraire plus ou beaucoup plus satisfaisante, ces mêmes taux sont respectivement de 44 % et 21 % chez les étudiant·es étranger·ères.

Par **VANESSA PINTO**, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Reims - Champagne-Ardenne (URCA)

Selon les données de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), la précarité étudiante était restée relativement stable au cours des dernières années, d'après les enquêtes « Conditions de vie des étudiants » réalisées en 2013 et en 2016 : ainsi, par exemple, la part d'étudiant·es ayant demandé une aide d'urgence au Crous<sup>2</sup> s'était maintenue autour de 4 %<sup>3</sup>.

### UNE AGGRAVATION DES INÉGALITÉS

L'enquête menée par l'OVE sur les conditions de vie des étudiant·es durant le premier confinement<sup>4</sup> montre une amélioration sur certains

plans. Ainsi, 84 % des étudiant·es ont déclaré avoir été satisfait·es ou très satisfait·es de leurs conditions de logement contre 76 % avant la crise sanitaire (près de la moitié des étudiant·es a quitté le logement habituellement occupé durant une semaine de cours). Mais, sur



le plan financier, alors que 67 % des étudiant·es n'ont pas rencontré de difficultés, 17 % en ont rencontré davantage qu'en temps normal. Ce taux atteint 33 % chez les étudiant·es âgés de 26 ans et plus (les plus autonomes vis-à-vis de leur famille) et même 47 % chez les étudiant·es étranger·ères. Et il varie beaucoup selon les filières : il est de 5 % seulement pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), souvent issu·es des classes supérieures, contre 20 % pour les étudiant·es des universités, moins rarement issu·es des classes populaires<sup>5</sup>.

Les écarts sont frappants en matière d'alimentation : durant cette période, si 6 % des étudiant·es ont connu des restrictions alimentaires pour des raisons financières, ce taux a atteint 23 % parmi les étudiant·es étranger·ères<sup>6</sup> et 17 % parmi les étudiant·es âgés de 26 ans ou plus ; et, de 1 % parmi les élèves de

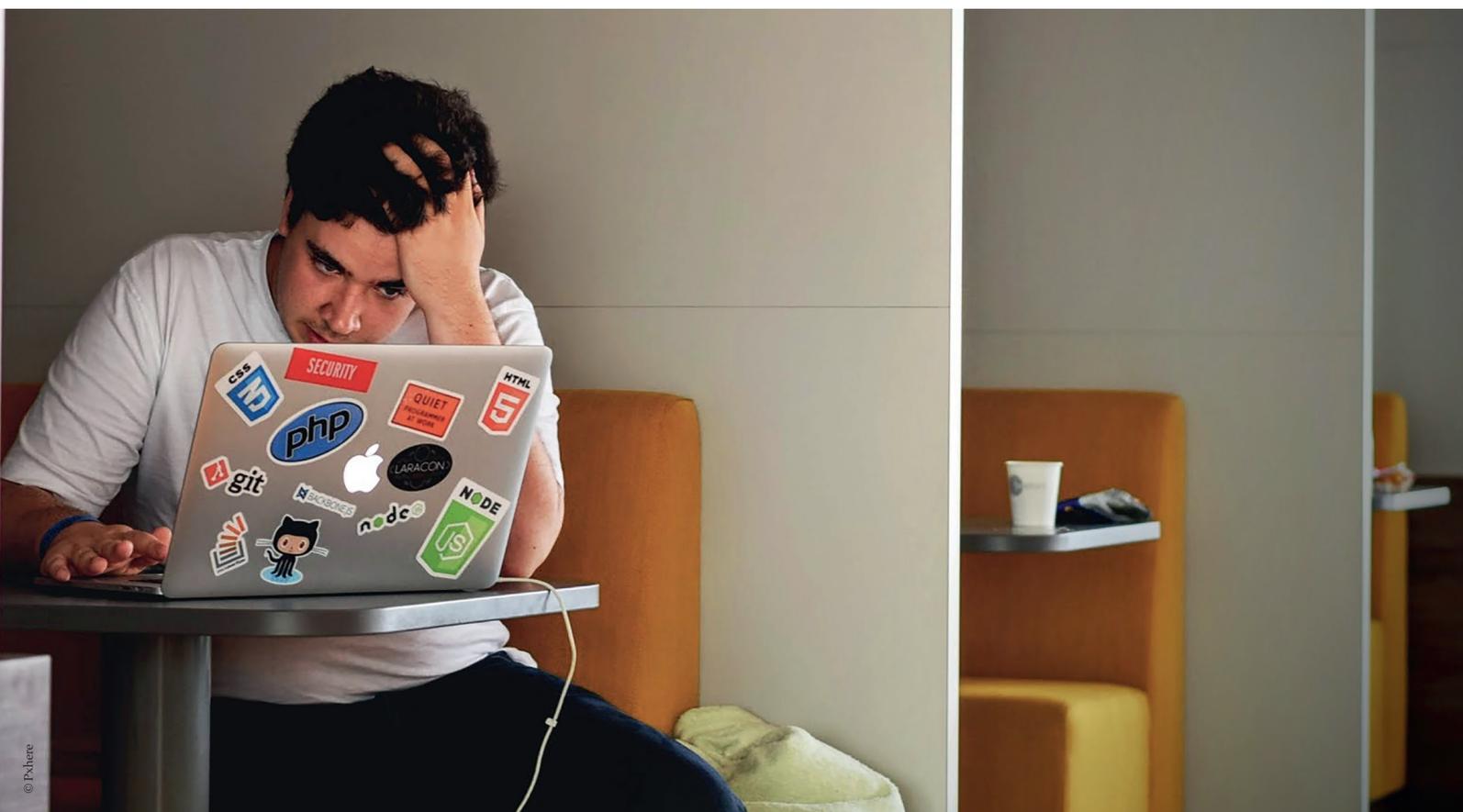
CPGE, il a été de 8 % parmi les étudiant·es des universités. Même si les aides apportées par les Crous, les établissements et les associations (Secours populaire, Restos du cœur, etc.) ont pu atténuer ces situations de grande pauvreté, celles-ci sont néanmoins alarmantes.

Parmi les sources de revenus des étudiant·es (aide familiale, aide publique, revenus du travail), celle de l'activité rémunérée a été très affectée par la crise sanitaire, d'autant que les secteurs où travaillent nombre d'étudiant·es ont été particulièrement touchés (restauration, tourisme, hôtellerie, culture, etc.). Hors période de crise sanitaire, 46 % des étudiant·es exercent une activité rémunérée en cours d'année universitaire (du stage rémunéré à l'emploi régulier, en passant par des jobs occasionnels). En 2020, cette activité a été entravée (de même que le travail estival) : la plupart des étudiant·es qui travaillaient ont arrêté ou réduit leur activité, et une minorité a travaillé davantage ; seul·es 27 % des étudiant·es qui ont interrompu leur activité ont bénéficié du chômage partiel. Les étudiant·es ayant alors subi les pertes de revenus les plus importantes sont les étudiant·es étranger·ères et les étudiant·es de 26 ans et plus.

### DES CAUSES STRUCTURELLES

L'image d'une jeunesse étudiante uniformément exposée à la précarité et/ou à la détresse morale est donc fautive : avant même la crise sanitaire et depuis plusieurs décennies, le temps des études se caractérisait par une intégration et une distance à la nécessité matérielle très différentes selon les milieux sociaux. La crise sanitaire n'a fait que révéler ou aggraver ces inégalités, dont les causes ne sont pas conjoncturelles, mais relèvent du fonctionnement d'un système d'enseignement supérieur et de recherche largement sous-doté, notamment dans ses segments les plus ouverts socialement (les universités).

Si le confinement (pourtant rendu nécessaire par la protection des étudiant·es et des personnels dans le contexte d'une épidémie



grave et complexe, et à défaut d'alternatives fiables) a pu être désigné comme la source des maux actuels des universités, c'est bien leur paupérisation structurelle, à l'instar d'autres services publics comme l'hôpital, qui en est la cause. En d'autres termes, la dénonciation d'un confinement provisoire ne doit pas masquer la dégradation durable des conditions d'accueil des étudiant-es que risque fort d'entraîner une réforme en profondeur comme ladite « loi de programmation de la recherche » (LPR), via un accroissement des inégalités entre établissements, une précarisation accrue des personnels, une remise en cause du statut des enseignant-es-chercheur-es (et notamment de leur qualification par le CNU), des mesures liberticides (amendement 147), etc.

Depuis plusieurs années, les enseignements en première année de licence sont assurés dans de nombreuses universités par plus de 70 % d'enseignant-es non titulaires, faute de création de postes pérennes. Comment, dans ces conditions, prétendre lutter contre « l'échec » en première année quand rien ne permet d'assurer la stabilité des équipes pédagogiques et la subsistance d'une grande partie des personnels ?

Quant aux aides accordées aux étudiant-es les plus fragilisés par la crise (comme l'aide de solidarité de 150 euros et le repas à 1 euro pour les étudiant-es boursier-ères), elles ne peuvent remplacer des mesures politiques d'ampleur garantissant aux étudiant-es l'accès à des aides

et structures collectives, dont la crise sanitaire a révélé l'impérieuse nécessité, parfois de manière dramatique : restauration et logements collectifs de qualité et en nombre suffisant, aides médicale et psychologique, bourses, etc.

#### L'AUTRE JEUNESSE

Enfin, bien que préoccupante, la précarité d'une partie des étudiant-es ne doit pas faire oublier celle des jeunes qui, faute d'accéder à l'enseignement supérieur ou d'y réussir, n'ont qu'un diplôme du secondaire, voire aucun diplôme à faire valoir sur le marché du travail, et qui représentent 70 % des enfants d'employés ou d'ouvriers âgés de 25 à 29 ans, contre 39 % des enfants de cadres, de professions intermédiaires ou d'indépendants du même âge<sup>7</sup>. Pour ces jeunes majoritairement issu-es de milieux populaires, la crise sanitaire risque d'avoir des conséquences majeures, notamment en matière d'insertion. En effet, la dégradation du marché du travail touche en premier lieu les moins diplômé-es, qui occupent plus souvent des emplois sensibles à la conjoncture économique (CDD, intérim, etc.) et sont d'ores et déjà les plus exposés au chômage : en 2019, parmi les jeunes ayant quitté leurs études initiales depuis un à quatre ans, près de la moitié ne possédant aucun diplôme ou seulement le brevet étaient au chômage, contre moins d'un-e diplômé-e de l'enseignement supérieur sur dix<sup>8</sup>. ■

*Si le confinement a pu être désigné comme la source des maux actuels des universités, c'est bien leur paupérisation structurelle qui en est la cause.*

7. MESRI, « L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, 2020 », p. 55.  
8. DEPP-MEN, « Repères et références statistiques, 2020 », p. 258.

# Les conditions de la vie étudiante, grandes oubliées de la politique d'enseignement supérieur

On aurait pu penser que quelques leçons auraient été tirées du premier confinement. Il semble qu'il n'en soit rien. Pire, les choix – et les non-choix – politiques aggravent encore une situation déjà difficile pour au moins 20 % de nos étudiants et étudiantes, compromettant ainsi leurs chances de réussite à l'université.

Par **MICHEL MARIC**, coresponsable secteur international,  
**ANNE ROGER**, cosecrétaire générale

L'année universitaire 2019-2020 avait débuté de façon dramatique par l'immolation d'un étudiant lyonnais de 22 ans dénonçant son niveau et ses conditions de vie. C'était il y a un an déjà, Anas avait laissé le message suivant : « *Cette année, faisant une troisième L2, je n'avais pas de bourse, et même quand j'en avais, 450 euros par mois, est-ce suffisant pour vivre ?* » Nous pointons, depuis de nombreuses années, la relation inextricable entre conditions de vie étudiantes et réussite à l'université. Force est de constater que sur le sujet nous partons de loin.

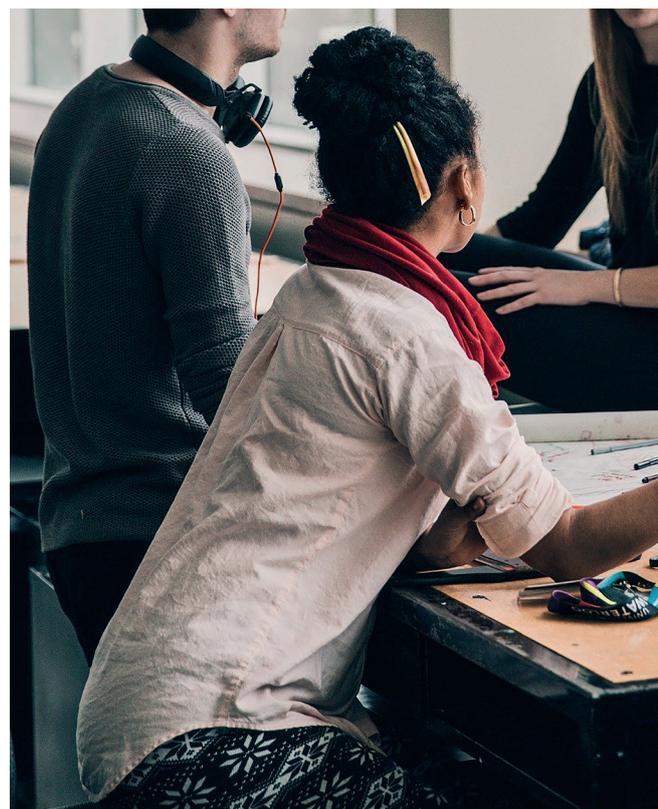
## LES ÉTUDIANT·ES, EXCLUS DU CHAMP SOCIAL

La précarité étudiante se situe à des niveaux indignes et avant même la crise sanitaire, malgré les petits boulots qui peuvent être les leurs, près d'un étudiant sur cinq vivait déjà sous le seuil de pauvreté, ou encore près d'un étudiant sur quatre se considérait comme pauvre<sup>1</sup>. Le deuxième confinement vient encore dégrader le niveau et les conditions de vie de nombre d'étudiant·es. Notre collègue Olivier Ertzscheid résume en quelques mots le choix ici effectué, renouvelé et affirmé par le président de la République : « *Emmanuel Macron a donc décidé de maintenir 2,5 millions de jeunes, et eux seuls, en dehors du champ social, alors même qu'il rétablit la circulation dans ce même champ social de tous les cultes, de tous les commerces, de tous les autres.* »<sup>2</sup> Les étudiant·es ont en effet tout encaissé depuis le printemps dernier : ne pouvant plus occuper les petits boulots auxquels ils sont habituellement contraints, les voilà en tête des bénéficiaires des Restos du cœur dont le président expliquait, dès le début du second confinement, qu'il les voyait venir chercher leurs colis alimentaires en tenue Deliveroo. S'ils livrent les autres, ils n'ont en effet pas toujours personnellement de quoi manger. Les épiceries solidaires, les distributions sur les campus de produits d'hygiène, de vêtements et les prêts de matériel informatique se sont multipliés.

## LA MULTIPLICATION DES DISTRIBUTIONS SOLIDAIRES

Pour tenir, les solidarités ont joué à plein sur les campus, orchestrées notamment – et souvent conjointement – par les syndicats étudiants, le Secours populaire français (SPF) ou les Crous. Distribution de produits de première nécessité, comme en Lorraine ou dans le Loiret pour près de 200 étudiant·es, majoritairement originaires d'Afrique et du Maghreb, dont la situation a été aggravée par l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant·es extraeuropéens.

Dans les Yvelines, 160 colis ont été livrés par le SPF et le Crous en novembre dans les sept résidences universitaires de ce département dans lequel le SPF annonce la distribution de boîtes de Noël pour les étudiant·es en difficulté. À Angers, le SPF, Crous et la Fédération étudiante des associations angevines (F2A) organisent des distributions alimentaires chaque semaine. Sur



Le deuxième confinement vient encore dégrader le niveau et les conditions de vie de nombre d'étudiants.

1. Voir M. Maric, « Économique, sociale, numérique... : la précarité étudiante à l'heure de la crise sanitaire », VRS n° 420-421, janv-juin 2020, p. 23-25.  
2. L'Obs, « Idées », « Les étudiants sont-ils les derniers de cette putain de cordée ? » : la colère d'Olivier Ertzscheid », 27 nov. 2020 : [www.nouvelobs.com/idees/20201127.OBS36694/les-etudiants-sont-ils-les-derniers-de-cette-putain-de-cordee-la-colere-d-olivier-ertzscheid.html](http://www.nouvelobs.com/idees/20201127.OBS36694/les-etudiants-sont-ils-les-derniers-de-cette-putain-de-cordee-la-colere-d-olivier-ertzscheid.html).

les campus d'Aix-Marseille, l'UNEF a relancé les distributions de colis alimentaires gratuits, comme elle l'avait déjà fait lors de la première vague de l'épidémie. Et de tels exemples se multiplient à l'infini... Toutes les associations le soulignent : depuis la rentrée, la demande n'a jamais été aussi grande. La crise sanitaire a conduit de nombreux étudiant-es à une situation encore plus alarmante. L'enquête commandée par la FAGE auprès de l'institut de sondage Ipsos, réalisée juste après le premier confinement, faisait état de 74 % de jeunes déclarant avoir rencontré des difficultés financières pendant la crise sanitaire. Malgré toutes ces initiatives, les Restos du cœur déclarent que les étudiant-es constituent cet hiver 20 % de leurs bénéficiaires.

### DES DOCTORANTS DÉCOURAGÉS

À la rentrée 2018, 71 200 étudiant-es étaient inscrits en doctorat, un nombre en baisse continue depuis 2009. Parallèlement, 14 100 doctorats ont été délivrés la même année, ce qui représente une baisse de 4 % en un an, après cinq ans de stabilité. Globalement, seuls trois quarts des doctorants inscrits en première année bénéficient d'un financement pour leur thèse. Et si 74 % de doctorants sont financés, 17,2 % des doctorants non financés exercent une activité salariée. Mais, même lorsqu'ils sont attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), comme l'est Samuel, doctorant en droit à Toulouse qui encadre parallèlement des travaux dirigés, les fins de mois sont très difficiles, entre frais incompressibles de loyer,

**Le SNESUP-FSU revendique, depuis plusieurs années déjà, une allocation d'autonomie pour l'ensemble des jeunes.**



d'alimentation et de déplacements : « Certains de mes amis travaillent comme assistants d'éducation dans des lycées en plus de leurs travaux dirigés et de leurs thèses, témoigne-t-il. Je travaille dans un domaine où le bénéfice direct de mes recherches n'est pas tout de suite évident. Je ne suis donc pas sûr que l'université y verra un intérêt et que je pourrai les poursuivre. » Comme beaucoup de doctorants, Samuel poursuit l'écriture de sa thèse mais se pose la question de son avenir. Si son objectif premier reste de devenir maître de conférences, il envisage d'autres pistes éventuelles : « Je n'ai pas choisi la voie universitaire pour m'enrichir mais aujourd'hui j'en ai marre. J'ai au moins une dizaine de plans B. »

### APPEL AUX DONS DU GRAND PUBLIC

Un autre témoignage renvoie sur la même réalité que la déléguée générale de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) résume en ces quelques mots : « Jamais nos étudiants n'ont connu une telle situation. Ils sont confrontés à une baisse significative de leurs ressources. » Ainsi, la CIUP a lancé, pour la première fois de son histoire, une campagne d'appel aux dons grand public pour venir compléter les fonds d'urgence, les partenariats alimentaires, l'installation d'un centre d'accueil et d'aide alimentaire des Restos du cœur<sup>3</sup>. L'épidémie de Covid-19 a plongé un nombre de plus en plus important d'étudiant-es et de chercheurs dans une grande précarité et les demandes d'aide financière et de soutien psychologique se sont multipliées. La CIUP affirme que « plus de 10 % des quelque 6 000 étudiants et chercheurs confinés sur son campus ont été identifiés comme étant en situation de précarité ou éprouvant des difficultés financières ». Elle liste des raisons variées allant de la fin des stages, des contrats à durée déterminée, des contrats de vacation ou encore de la difficulté à trouver un emploi, à la dévaluation monétaire des revenus une fois convertis en euros, la suppression des bourses ou l'érosion de l'aide familiale. La création d'une antenne médicale pour permettre aux étudiant-es et chercheurs de pouvoir consulter un médecin généraliste ou spécialiste en cas de besoin est notamment envisagée.

### DES CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES DRAMATIQUES

Sur le plan psychologique, tout cela a évidemment de graves conséquences. Les chiffres du premier confinement l'avaient déjà montré : 31 % des étudiant-es ont présenté des signes de détresse psychologique pendant cette période, selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) ; 11,7 % ont eu des idées suicidaires (contre 7,6 % dans le reste de la population), selon l'étude menée conjointement par plusieurs universités au sein du projet i-Share, qui souligne que les effets néfastes de cette période sur la santé mentale vont durer. Si, pour les salariés, en matière de télétravail, le gouvernement a laissé quelque souplesse, pour les étu-

**Toutes les associations le soulignent : depuis la rentrée, la demande n'a jamais été aussi grande. La crise sanitaire a conduit de nombreux étudiants à une situation encore plus alarmante.**

3. Voir le communiqué de presse : [www.ciup.fr/en/non-classe-en/precarite-la-cite-internationale-lance-un-appel-a-la-generosite-publique-93574](http://www.ciup.fr/en/non-classe-en/precarite-la-cite-internationale-lance-un-appel-a-la-generosite-publique-93574).

31 % des étudiants ont présenté des signes de détresse psychologique pendant la période du premier confinement.

diant-es, il n'en sera rien dans une des versions les plus dures du deuxième confinement : tous enfermés, tout le temps. Le président de l'université de Bourgogne, Vincent Thomas, évoque « un décrochage nouveau lié à la baisse de moral ». La Conférence des présidents d'université (CPU) a elle-même pris la peine de mettre en garde le gouvernement sur ce plan : il faut rouvrir sous peine de plonger certains étudiant-es dans des situations catastrophiques.

#### CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE : BRICOLAGES ET GADGETS GOUVERNEMENTAUX

Quant à la ministre de l'ESRI, elle n'aura même pas cherché à regagner un peu de crédibilité au sein de la communauté universitaire tant ses annonces sur le sujet sont éloignées des besoins : elles se résument principalement à une « aide exceptionnelle » de 150 euros versée une seule fois aux étudiant-es boursiers début décembre, alors qu'elle annonce encore à ce stade, après près d'une année de crise majeure, « travailler à la mise en place d'un guichet unique ». La réponse gouvernementale se résume ainsi à quelques gadgets, comme dans d'autres domaines : une « réponse numéro vert ». Le plan « Un jeune, une solution », déjà promu en juillet 2020, lors de l'annonce du plan de relance, a été recyclé pour les annonces du président de la République à destination des étudiant-es. Initialement destiné aux primo-entrants sur le marché du travail, avec quelques 7 milliards d'aides aux entreprises, il concerne les étu-

diant-es principalement sous l'angle d'une promotion de l'apprentissage, d'une formation en alternance rendant les apprentis quasi gratuits pour les entreprises. Et tout se passe comme si la logique des formations professionnelles était la seule susceptible de répondre aux besoins et aux manques de ressources financières des étudiant-es. Les étudiant-es issus des classes populaires se trouvent ici au premier rang des victimes potentielles des choix opérés.

#### PAR-DELÀ LA CRISE SANITAIRE, L'URGENCE DE MESURES STRUCTURELLES ET DURABLES

En mettant en lumière dans le débat public l'ensemble des dimensions de la précarité étudiante, y compris l'importance numérique des quelque 20 à 25 % d'étudiant-es concernés, la crise sanitaire met en évidence l'urgence de mesures plus structurelles et plus durables en direction des étudiant-es.

Le SNESUP-FSU revendique, depuis plusieurs années déjà, une allocation d'autonomie pour l'ensemble des jeunes, des postes statutaires d'enseignant-es, d'assistant-es sociaux, d'infirmier.ières, de médecins et de personnels administratifs et techniques pour un meilleur accompagnement des étudiant-es. Il a demandé un financement systématique de l'ensemble des thèses et pas seulement des trois quarts d'entre elles. Il exige enfin un plan de construction de logements étudiants gérés par les Crous à la hauteur des besoins. Tout cela est désormais plus qu'urgent. ■

## Regard étudiant sur la précarité

Pour Quentin Bourgeon, secrétaire général de l'UNEF, le constat est sans appel : le coût de la vie étudiante sur les dix dernières années a connu une hausse de 27,07 %, et à la rentrée 2020, son évolution est dix-huit fois supérieure à celle du reste de la population.

Propos recueillis par ANNE ROGER,  
cosecrétaire générale

#### Quel regard portez-vous aujourd'hui sur la situation des étudiant-es ? Quels chiffres pour illustrer cela ?

La situation des étudiant-es est plus précaire que jamais. Chaque année, l'UNEF le syndicat étudiant réalise une enquête sur l'évolution du coût de la vie pour les étudiant-es<sup>1</sup> et chaque année depuis au moins dix ans, les constats sont les mêmes : augmentation du coût de la vie, mais surtout une augmentation supérieure à celle du reste de la population. En effet, en cette rentrée de 2020-2021, le coût de la vie étu-

diant-e a augmenté de 3,69 %, soit la plus forte hausse depuis au moins huit ans. Ainsi, nous avons souvent l'impression de revoir encore et toujours la même situation en matière de précarité étudiante : elle est en augmentation et rares sont les mesures structurelles prises pour lutter contre et, quand il y en a, elles se révèlent trop peu efficaces. Lorsque nous quantifions l'évolution du coût de la vie étudiante sur les dix dernières années, le constat est sans appel : une hausse de 27,07 % entre 2010 et 2020, preuve que la situation de précarité dans laquelle se trouvent les étudiant-es est malheureusement ancrée et ne dépend pas seulement de quelques aléas économiques temporaires.

\* Voir le rapport lié à l'enquête annuelle sur le site Internet de l'UNEF.

### La crise sanitaire a-t-elle aggravé les choses ? Si oui, pourquoi ?

Si la crise sanitaire aggrave les conditions pédagogiques, ce que chacun dans le milieu universitaire ne peut que constater, elle aggrave aussi la situation sociale : cette année, l'évolution du coût de la vie pour les étudiant·es à la rentrée est 18 fois supérieure à celle du reste de la population.

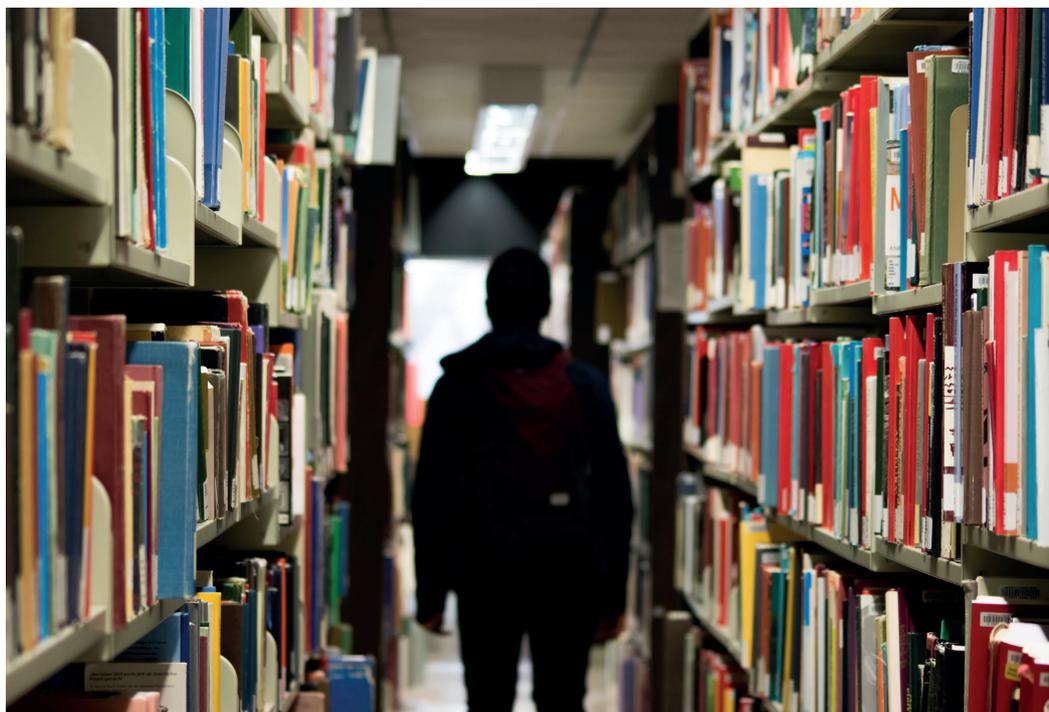
D'abord pour les 46 % d'étudiant·es qui sont salarié·es en parallèle de leurs études, et qui ont pour beaucoup perdu leur emploi et donc leurs revenus. La crise aggrave aussi la situation en raison du contexte économique qui rend d'autant plus difficile l'insertion professionnelle : les licenciements se multiplient, beaucoup de secteurs peinent à embaucher, dans le public comme dans le privé, et cela ajouté au fait que les employeurs sont généralement réticents à l'idée d'engager une jeune diplômé·e car ils préfèrent embaucher des salarié·es avec de l'expérience pour s'épargner tout l'aspect formation. L'âge moyen du premier emploi stable recule chaque année, il est aujourd'hui situé entre 28 et 29 ans.

La crise sanitaire et économique renforce également les inégalités socio-économiques dans l'enseignement supérieur puisque celles et ceux qui ont des familles touchées de façon importante sont encore plus pénalisés.

Ce que la crise sanitaire et économique change, au-delà de l'aggravation de la précarité étudiante, c'est aussi le fait qu'elle fasse ressortir cette précarité aux yeux de la société qui a longtemps considéré qu'après tout, être étudiant et « galérer », c'était normal. Le corps universitaire s'est pleinement rendu compte avec les deux confinements de toutes les difficultés sociales que peuvent rencontrer leurs étudiant·es, et en quoi elles sont déterminantes dans la capacité à réussir les études. Avec le second confinement, où le traitement médiatique de la précarité étudiante a été largement plus important que lors du premier confinement, la société de manière générale prend aussi conscience de la situation sociale dans laquelle vivent les étudiant·es.

### Quelle écoute avez-vous du ministère ? Quelles mesures attendez-vous ?

Au ministère, c'est la communication de façade qui règne. La politique gouvernementale



est plus dans l'annonce de mesures « chocs » décidées au sommet de l'État et sans consultation préalable des organisations étudiantes. Si les différents ministères nous invitent parfois pour avoir notre analyse et nos revendications, lorsqu'ils travaillent sur une mesure ou un projet de loi, au mieux on est prévenu la veille de ce qui va être annoncé (les aides d'urgences ou le ticket RU à 1 euro) sans possibilité de discussion, mais sinon on l'apprend en même temps que tout le monde, sans aucun échange (plan « Un jeune, une solution », par exemple). Ce manque de vrai dialogue avec le ministère est aussi matérialisé par le fait que, par exemple, cela fait maintenant plus d'un an que des discussions concernant une réforme des bourses sont annoncées mais que rien n'a été concrètement lancé.

Face à cela, l'UNEF revendique une refonte majeure de notre système d'aides sociales : une allocation d'autonomie d'un montant suffisant pour vivre qui serait versée à chaque étudiant·e en prenant en compte sa situation fiscale propre en échange de la suppression de la demi-part fiscale.

Pour les mesures à plus court terme, nous demandons une revalorisation des bourses de 100 euros par mois et par échelon, avec un complément de bourses de 100 euros par mois pour les départements et régions d'outre-mer, l'augmentation du nombre de boursier·ères, la généralisation et l'obligation de la mise en place de l'encadrement des loyers dans toutes les villes universitaires. ■

**L'UNEF revendique une refonte majeure du système d'aides sociales en faveur d'une allocation d'autonomie tenant compte de la situation propre de l'étudiant.**



# L'indigne situation des doctorant·es

**L'ESR en France est constitué de près de 25 % de doctorant·es. Depuis plus d'une dizaine d'années, le nombre de doctorant·es ne cesse de diminuer. Un déclin qui peut être imputé au manque de financements. La Confédération des jeunes chercheurs livre son analyse de la situation.**

Propos recueillis par **MICHEL MARIC** et **ANNE ROGER**

## Quelle est l'ampleur de la précarité chez les doctorant·es ?

La recherche et l'enseignement supérieur en France sont constitués de près de 25 % de doctorant·es actuellement. Cette participation significative est essentielle pour le bon fonctionnement de la recherche. Malheureusement, parmi l'ensemble de ces doctorant·es, moins de trois sur quatre bénéficient d'un financement pour leur projet doctoral. Ce chiffre concerne toutes les disciplines mais tombe à un tiers pour les disciplines relevant des lettres, sciences humaines et sociales (LSHS). La relation entre précarité et doctorat commence déjà à ce niveau-là : les financements.

Cette question du manque de financement, défendue par la Confédération des jeunes chercheurs (CJC), n'est pas un sujet récent. Depuis 2009, le nombre de doctorant·es en France diminue continuellement. Ce déclin peut être imputé au manque de financements. Environ 5 000 contrats manquent chaque année pour que l'ensemble des doctorant·es entrant en doctorat soient financés pour leur recherche.

## La LPR vous semble-t-elle de nature à améliorer la situation ou à l'aggraver ?

Une augmentation des moyens de la recherche était attendue depuis longtemps par toute la communauté scientifique. La LPR prévoit d'augmenter de 20 % le salaire minimum des doctorant·es, le portant ainsi à 1,5 smic. Cette mesure est bienvenue. Néanmoins, la question du nombre de doctorant·es financés ne va pas évoluer avec cette réforme. Selon le cabinet du MESRI, une hausse de 124 contrats doctoraux est prévue pour l'année 2021. Nous sommes loin des 5 000 nouveaux contrats annuels !

Qui plus est, la LPR a été totalement silencieuse à propos des vacataires d'enseignement (ATV et CEV), à l'exception de la mensualisation de leur rémunération pour le 1<sup>er</sup> septembre... 2022 ! Cette réforme aurait été le moment idéal pour supprimer ce statut précaire (salaire inférieur au smic, droits sociaux au rabais, aucune garantie de reconduction d'une année à l'autre...) qui illustre à lui seul la dégradation des conditions de travail dans l'ESR pour les personnels enseignants les plus précaires (en majorité des doctorant·es ou jeunes docteur·es). Doctorant·es sans financement et jeunes docteur·es sans poste ne peuvent pas vivre dignement de leur activité professionnelle de recherche et d'enseignement, pourtant exercée au quotidien.

Par ailleurs, les doctorant·es étranger·ères (plus de 30 000 en France) sont d'autant plus précarisés que

l'obtention d'un contrat doctoral, de contrats de recherche à durée déterminée, et de leurs droits au chômage sont particulièrement difficiles à obtenir (en particulier quand ils et elles ont un titre de séjour étudiant). L'article 7 de la LPR est particulièrement préoccupant, puisque cet article valide des modes de rémunération par libéralités, et ce uniquement pour les étranger·ères, pour des activités de recherche et d'enseignement ! La CJC s'inquiète de la dégradation des conditions d'accueil et de travail des chercheur·euses étranger·ères qui découle de la LPR.

Enfin, la création d'un contrat doctoral de droit privé par la LPR inquiète la CJC. Dans ce nouveau dispositif, contrairement à la Cifre, l'ANRT ne supervise plus le bon déroulement du doctorat, le rapport de subordination juridique entre employeur et salarié ne pouvant plus être médié par le laboratoire de recherche. Le contrat doctoral de droit privé ne prévoit ni rémunération minimale, ni durée minimale. Ce nouveau contrat est donc problématique, aussi bien au niveau des conditions de travail qu'au niveau de la garantie des libertés académiques.

## La crise sanitaire a-t-elle aggravé la situation ?

La crise sanitaire a engendré des arrêts d'expérimentations et de travail de terrain pour un très grand nombre de doctorant·es. Pour les doctorant·es inscrit·es depuis 2019, mais encore plus pour celles et ceux qui débute leur doctorat, le contexte est particulièrement compliqué, et a eu un impact négatif, parfois décisif, sur la recherche doctorale : conditions matérielles dégradées, impacts sur la santé mentale et physique, impossibilité de se rendre sur des terrains de recherche en France et à l'étranger. Cette crise a provoqué un décalage qui n'est pas toujours compensé par les prolongations de contrats. Le MESRI a tardé à débloquer les financements qui ont été validés récemment dans le PLF 2021. Anticipant une restriction des budgets, les universités ont donc restreint les prolongations, tant pour leur nombre que pour leur durée. Par ailleurs, rien n'a été prévu pour les doctorant·es sans financement, qui n'avaient plus accès à des conditions de travail adéquates et qui ne pouvaient plus exercer leurs heures de cours et/ou travail en parallèle. Ces doctorant·es se sont donc trouvés dans une situation encore plus précaire qu'habituellement.

## Quelles solutions préconisez-vous ?

Les solutions contre cette précarisation des doctorant·es ont déjà été transmises au MESRI, ainsi qu'aux député·es/sénateur·trices lors des votes de la LPR. La CJC a été écoutée et lue mais visiblement pas entendue. Elle a publié des demandes explicites sous forme de communiqués de presse et de propositions d'amendements, à retrouver sur son site Internet\*. ■

*Doctorant·es sans financement et jeunes docteur·es sans poste ne peuvent pas vivre dignement de leur activité professionnelle de recherche et d'enseignement, pourtant exercée au quotidien.*

\* [cjc.jeunes-chercheurs.org/presentation/actualites.php](http://cjc.jeunes-chercheurs.org/presentation/actualites.php)